

Sentence arbitrale favorable au SPUQ

● gain de 383 postes de professeurs

● S.O.S. de l'UQAM au ministre

Une sentence arbitrale rendue le 5 janvier par le juge Guy E. Dulude, ordonne à l'UQAM d'ouvrir 383 postes de professeurs pour l'année 1982-83. Etant donné qu'il n'y a que 710 professeurs réguliers à l'Université, cela équivaut à une augmentation de l'ordre de 54%. Et, en gros sous, cela va chercher dans les 20\$ millions, peut-être un peu plus.

Cette somme, ajoutée au déficit actuel et prévu pour l'an prochain, paraît exorbitante. Elle est telle, que la direction de l'UQAM a pris la décision suivante lors d'une assemblée de son conseil d'administra-

tion, le 12 janvier:

«...qu'en vertu du niveau de financement actuel consenti à l'UQAM et de la politique d'accessibilité à l'enseignement supérieur du ministre de l'Éducation, il est dans l'impossibilité d'obéir à la sentence arbitrale du 5 janvier 1982 sans remettre en cause sa capacité de respecter ses obligations à l'endroit des personnes actuellement à son emploi et les missions que lui a confiées le législateur québécois telles que réitérées par le ministre de l'Éducation dans sa lettre du 21 octobre 1981;

...(l'UQAM) demande, de toute urgence, l'intervention personnelle et immédiate du ministre de l'Éducation pour dénouer d'ici la prochaine session régulière du conseil d'administration, le 26 janvier prochain, l'impasse juridique et financière dans laquelle se retrouve l'UQAM.»

Cette résolution du conseil d'administration a été votée à l'unanimité, c'est-à-dire avec l'accord de membres du syndicat des professeurs délégués au CA. Qu'est-ce à dire? Interrogé là-dessus, le président du SPUQ, M. Gilbert Vaillancourt, répond que le projet de résolution du conseil d'administration, à l'effet de repousser toute décision jusqu'au 26 janvier, soit après que le ministre de l'Éducation ait pu se prononcer sur le fond de la question (mode de financement, accessibilité, etc.) lui semble acceptable. «Il faut voir

ce nouvel élément du dossier dans une perspective d'ensemble. Il faut aller aux sources et non tenter de régler des problèmes en périphérie.» Ceci dit, le président du syndicat est heureux de la sentence du juge Dulude «qui donne raison au syndicat et place celui-ci dans une position intéressante pour d'éventuelles négociations... Si l'on appliquait immédiatement cette décision arbitrale, l'UQAM sortirait du sous-développement par rapport aux autres universités québécoises». Et M. Vaillancourt ajoute que les prochains jours permettront au syndicat de se prononcer plus clairement sur cette affaire.

Du côté de la direction de l'UQAM, on n'a pas l'intention pour le moment de demander un bref d'évocation (en Cour supérieure) en vue de contester la décision arbitrale. On attend, ainsi que l'indique la résolution du conseil d'admini-

nistration, l'intervention du ministre Laurin, pour bouger dans un sens ou dans l'autre. Le porte-parole de l'Université, la vice-recteure aux communications, rappelle la situation financière déplorable et injuste dans laquelle se trouve l'UQAM, situation bien connue des pouvoirs publics. «La sentence arbitrale du 5 janvier ne fait que plonger l'Université dans un malaise encore plus grand... l'éléphant est devenu éléphant...», dit Mme Florence Junca-Adenot. Qui souhaite que le ministre de l'Éducation intervienne dans les meilleurs délais pour dénouer la crise.

Tel que demandé par l'arbitre, il est probable que les parties patronale (UQAM) et syndicale (SPUQ) aient des rencontres, suite au jugement du 5 janvier. Il en irait, semble-t-il, de la bonne santé de l'un et de l'autre.

H.S.

Sondage auprès des Montréalais

Les sexologues ont la cote d'amour

-page 3

galerie
uqam

Exposition biennale des professeurs en arts plastiques de l'UQAM

1ère partie:
du 11 au 19 janvier 1982

2ième partie:
du 22 au 31 janvier 1982

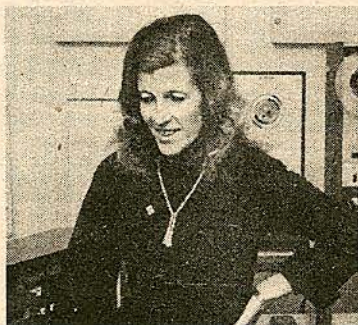
Vernissage:
22 janvier 1982
de 17h. à 19h.

La Galerie UQAM est ouverte
tous les jours de 12h. à 18h.

Université
du Québec
à Montréal

Pavillon Judith-Jasmin
Local J-R160

1400, rue Berri
Montréal, Québec.



La vice-recteure aux communications, Madame Florence Junca-Adenot est responsable pour l'UQAM du protocole d'entente avec la TELUQ.

D'ici au 1er septembre 82 devraient se réaliser la plupart des projets d'un programme de productions médiatisées UQAM-TELUQ (Télé-Universi-

té) arrêté en vertu d'un protocole entre les deux institutions.

En quoi consiste ce programme? De quelle façon sera-t-il mis en marche et exécuté?

Initiatives de responsables, émanant de départements et de services, ces projets recoupent trois secteurs prioritaires à l'UQAM: celui d'expériences applicables à l'enseignement crédité; celui d'expériences destinées au support à l'enseignement, à la recherche, à la gestion et aux services à la collectivité; et enfin, celui d'expériences vouées à des publics divers sans crédits universitaires.

Parmi les 15 projets retenus par la commission de coopération inter-institutionnelle de la TELUQ, voici un petit échantillon indicatif: Réseau vidéo et pédagogique universitaire (sous la responsabilité de M. Jean-François Léonard, un cours en science politique sur le réseau vidéo en mode interactif entre trois constituantes de l'UQ); Milieu scolaire québécois (sous la responsabilité de M. Bernard Lefebvre, il s'agit de doter ce cours des sciences de l'éducation d'outils pédagogiques complémentaires audiovisuels et écrits); Ecologie / Pierre Dansereau (sous la respon-

[la suite en page 2]

VENTE À 1¢



818 est
rue Sainte-Catherine
Tél.: 843-3975

(à deux pas de l'UQAM)

L'entente UQAM-TELUQ

[suite de la page 1]

sabilité de M. Claude Beaulieu, réalisateur à l'audiovisuel, confection d'un supplément d'information aux films écologiques de M. Pierre Danereau, qui passeront à Radio-Québec en 82); **Guides méthodologiques et d'intégration** (sous la responsabilité de M.

Pierre Filiatrault, mise au point de mécanismes d'aide aux étudiants-adultes inscrits aux sciences de la gestion); **Bureautique** (sous la responsabilité de M. Jacques Larose, expérimentation à l'UQAM du courrier électronique et du traitement des textes). Ces

projets se canalisent via l'audiovisuel, les communications, l'informatique et les publications à l'UQAM.

La TELUQ, dans le cadre de l'entente, offre 300 000\$ à l'UQAM, dont 150 000\$ en ressources humaines (consultants divers aux projets) et 150 000\$ en argent. L'UQAM a le contrôle du contenu du programme (droits de propriété et d'utilisation des productions). Responsable du dossier pour l'Université du Québec à Montréal, la vice-recteure aux communications, madame Florence Junca-Adenot souligne: «Tout repose sur la coopération entre les responsables des projets — professeurs, analystes, cadres — et l'équipe dont ils s'entourent, épaulée par deux coordonnateurs administratifs, soit Madame Danielle Desbiens, doyenne adjointe aux études de 1er cycle, qui fait le lien avec l'enseignement et la recherche, ainsi que M. Jean Dumas, directeur du service de l'audiovisuel. Suivant une formule de décentralisation faisant appel à tous les responsables, suivant la ligne directrice de la médiatisation technologique dans toutes ses implications à l'UQAM, les deux tiers des projets devraient être parachevés avant août 82, sous bénéfice d'une subvention pour une autre année.»

C.A.

lettres à l'uqam

Copie d'une lettre adressée le 15 janvier 1982 à M. Claude Corbo, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

Monsieur,

Vous n'êtes pas sans savoir que l'AGEUQAM, de même qu'un très grand nombre d'organisations de modules ont démontré à maintes reprises dans le passé leur préoccupation par le problème de la reconnaissance d'une association étudiante. L'AGEUQAM a constamment placé à l'avant-plan cette question de la première importance, n'hésitant pas à en saisir la collectivité de l'UQAM.

Le Conseil d'administration de l'Université a de son côté affirmé à plus d'une occasion qu'il appartenait aux étudiants et étudiantes eux et elles mêmes de définir les modalités d'association.

Nous pensons que dans la foulée de la politique adoptée par l'UQAM en juin 81 concernant la reconnaissance

d'association(s) étudiante(s) (politique qui a été appliquée pour la première fois en ISEP et en Administration), le débat le plus large doit être envisagé, pour permettre une discussion à la grandeur de l'Université sur la politique et ses conséquences.

L'AGEUQAM organisera ainsi le 27 janvier une journée d'étude générale sur cette question destinée à tous les étudiants-es de l'université. Pour éviter que les cours et les activités pédagogiques connexes n'empêchent un grand nombre d'entre nous d'y participer, nous vous faisons la demande de suspendre les cours pour toute la journée du 27, de même que d'interrompre l'utilisation des services pédagogiques connexes (bibliothèques, centres de documentation, laboratoires, etc.). En espérant que vous recevrez favorablement cette demande, je demeure,

Patrice Legendre,
Responsable général
de l'AGEUQAM

Cloutier, Courey, Fontaine & Associés
comptables agréés

2, Place Laval, Bureau 300
Laval, Québec H7N 5N6

(514) 382 4010
(514) 668 6400

Un message de la Science de la célèbre collection «Scientific American»

Mettez-vous à jour avec l'esprit scientifique de notre époque. Choisissez et commandez immédiatement votre sélection/ou la collection complète des meilleurs ouvrages scientifiques de VOTRE BIBLIOTHÈQUE POUR LA SCIENCE. Les ouvrages sont à la portée de tous les gens avertis — scientifiques ou non. Superbe présentation polychrome, avec reliure cartonnée de première qualité, papier glacé qui vous est vendu directement à un prix très avantageux.

COMPRENDRE LE PRÉSENT POUR MIEUX CHOISIR LE FUTUR

QUANTITÉ	TITRE	PRIX
—	TEMPÊTES SUR L'ÉCHIQUIER	\$19.50
—	LES PROGRÈS DES MATHÉMATIQUES	\$19.50
—	L'ÉVOLUTION	\$19.50
—	LES PHÉNOMÈNES NATURELS	\$19.50
—	SONS ET MUSIQUES	\$19.50
—	HÉRÉDITÉ ET MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES	\$21.50
—	LES SOCIÉTÉS ANIMALES	\$19.50
—	LA DÉRIVE DES CONTINENTS	\$19.50
—	LES JEUX MATHÉMATIQUES	\$ 8.50
—	HÂHA OU L'ÉCLAIRE DE LA COMPRÉHENSION MATHÉMATIQUE	\$16.50
—	LA MAGIE DES PARADOXES	\$16.50
—	VIE ET MORT DES ÉTOILES [à paraître bientôt]	aprx. \$19.50
—	LES MACHINES	aprx. \$19.50
—	MATH'FESTIVAL DE MARTIN GARDNER [paru]	\$19.50
—	L'ABONNEMENT D'UN AN A LA REVUE «POUR LA SCIENCE» [12 numéros]	\$59.00

TOTAL

Veuillez s.v.p. m'adresser ma commande de livres de LA BIBLIOTHÈQUE POUR LA SCIENCE. Vous trouverez ci-joint mon paiement ainsi qu'un forfait brut de un dollar seulement [\$1.00] pour les frais de transport.

MODE DE PAIEMENT

Chèque No. de commande (s'il y a lieu)
 VISA No. Mandat-Poste
 Date d'expiration No.
 Date d'expiration

NOM
ADRESSE

A retourner: LA MAISON DE L'ÉDUCATION

Librairie agréée par le Ministère des Affaires Culturelles du Québec

distributeur exclusif de LA BIBLIOTHÈQUE POUR LA SCIENCE

10485 boulevard St-Laurent, Montréal, H3L 2P1 — Tél.: 384-4401-384-4844

A la lumière de l'esprit un Québec en marche meilleur et plus grand

GRANDE OUVERTURE

HIVER
82

J-M205



C'EST UN
DÉPART

l'uqam

Editeur

Le service de l'information et des relations publiques
 Université du Québec à Montréal
 Case postale 8888, Succursale «A»
 Montréal, Qué., H3C 3P8

Section information-Publications
 responsable: Pierre Gélinas.

Rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.
 Tél.: 282-6179.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

Publicité: Micheline Chartier
 Tél.: 282-6179

Photographie: Service d'audiovisuel
 Lettres à l'uqam

Les lettres à l'uqam doivent avoir au maximum 30 lignes dactylographiées, parvenir au journal le mardi, à midi, précédant la date de publication, et porter la signature de leur auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec.
 La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Sondage auprès des Montréalais

Les sexologues ont la cote d'amour

Bon réconfort pour les étudiants du module de sexologie: dans la population en général, la cote d'amour des sexologues est à la hausse. Telle est l'une des conclusions d'un sondage effectué au printemps 81 auprès de 805 Montréalais francophones en âge d'apposer leur croix sur un bulletin de vote, quant à leurs opinions face à l'éducation sexuelle à l'école. Cette recherche a été principalement menée par M. André Dupras, secondé par MM. Joseph Levy et Jean-Marc Samson, tous trois du département de sexologie.

Plus de 76% des répondants ont nettement indiqué que l'école devrait embaucher des sexologues susceptibles d'assumer l'éducation sexuelle, les Montréalais plus âgés, plus religieux et moins scolarisés étant les plus réfractaires à cette idée. Dire qu'avant 1969, année de la création du département de sexologie à l'UQAM, le concept même d'éducateur-sexologue n'existait pas chez nous!

«Il ne faut pas oublier, commente André Dupras, que la sexualité est de plus en plus valorisée dans notre société, a de plus en plus de poids; que

l'éducation sexuelle est désormais envisagée comme une question sérieuse, comme un phénomène complexe. Sachant cela, j'ai l'impression que les gens font preuve de bon sens: si la question est sérieuse, le phénomène complexe, il faut la confier à des gens compétents qui ont les connaissances nécessaires, donc à des spécialistes».

Comment concilier les résultats de ce sondage où près de 80% des répondants sont d'accord pour que les élèves reçoivent en milieu scolaire un enseignement sur la sexualité, avec le virulent débat qu'a suscité le dernier projet du ministère de l'Éducation pour l'établissement d'un programme d'éducation sexuelle à la largeur de la province? «A mon avis, réplique M. Dupras, c'est plutôt la minorité tapageuse qui s'est opposée l'an dernier au projet du ministère (Association des parents catholiques, commissaires plus conservateurs, etc.). Mais je crois que la majorité silencieuse accepte qu'il y ait éducation sexuelle à l'école sans toutefois la confier à n'importe qui. Les premiers désirent la présentation de la sexualité selon une perspective catholique, axée surtout sur les dimensions maritales et procréatrices; les seconds (62% des répondants) préfèrent que l'école opte pour les valeurs moyennes de notre société pluraliste».

Etrangement, les cher-

cheurs constatent que la résistance à l'intégration des sexologues dans les écoles provient davantage des professionnels de l'école que des parents. «Les professeurs se disent peut-être qu'ils ont assez de spécialistes dans leurs écoles. Ou peut-être croient-ils que le sexologue ne serait pas vraiment intégré dans l'école, et viendrait une fois par mois leur dire quoi faire et comment. Peut-être un programme d'éducation sexuelle qui provoque la réflexion sur des questions vitales, tels les rapports hommes-femmes, est-il un peu dérangeant. A moins que ce soit là une étape normale à franchir face à l'innovation?»,

s'interroge André Dupras.

En diffusant le plus largement possible les résultats de leur recherche, MM. Dupras, Levy et Samson souhaitent que les responsables ministériels ainsi que les décideurs locaux et régionaux fassent preuve du même bon sens que la population: qu'ils mettent non seulement sur pied un programme de base d'éducation sexuelle mais incitent les commissions scolaires à faire appel aux spécialistes qui peuvent en assurer l'efficacité. Et qu'ils agissent promptement. Pour combien de temps encore les sexologues jouiront-ils d'une telle cote d'amour?

D.N.

Conseil d'administration

Au cours de ses réunions régulières des 24 novembre et 15 décembre 1981, le Conseil d'administration a:

- adopté un certain nombre de résolutions concernant la situation financière et le statut de l'UQAM dans le réseau UQ dont on a fait état dans les numéros 12, 13 et 14 du journal l'UQAM;

- approuvé la politique, le guide, les critères et la procédure pour la création ou la scission de modules;

- reconduit la politique antérieure de répartition des postes;

- levé le contingentement au programme de maîtrise en arts plastiques pour la session d'hiver 1982;

- adopté une modification au calendrier universitaire pour l'année 1981-82;

- nommé M. Gaétan Saint-Pierre à titre de directeur intérimaire du module de certificats en gestion des ressources humaines;

- nommé M. Nguyen Kinh à titre de directeur intérimaire du module des certificats en gestion appliquée;

- prolongé le mandat de M. Joseph Chung à titre de directeur intérimaire du LARSJ jusqu'au 31 mai 1982;

- approuvé le rattachement du programme de certificat de 1er cycle en enseignement des mathématiques et des sciences au primaire, au module d'enseignement en sciences;

- adopté un mécanisme de régulation de la croissance des effectifs d'étudiants de premier cycle en sciences de la gestion;

- adopté, pour 1982-83, la politique d'admission, de contingentement et de sélection aux programmes d'études de deuxième et troisième cycles;

- approuvé la suspension des admissions individuelles aux programmes de baccalauréats d'enseignement des sciences;

- autorisé l'admission d'enseignants regroupés dans des unités ayant fait l'objet d'un accord formel entre une ou des commissions scolaires et l'UQAM pour la dispensation des activités;

- approuvé la modification au règlement des études de 2e et 3e cycles au sujet de l'évaluation des mémoires et des thèses;

- nommé les membres du comité des publications, suite à la recommandation de la commission des études (cf. journal l'UQAM 14 déc. 81);

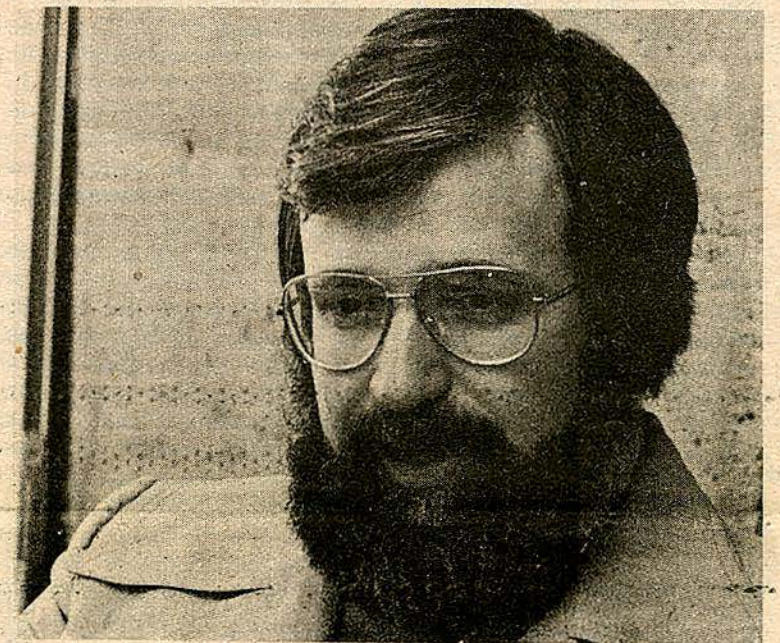
- maintenu le département de kinanthropologie sous tutelle et nommé M. Paul Maurice à titre d'administrateur délégué;

- adopté le document intitulé «Campus Phase II, rationalisation des espaces» et a confié au vice-recteur à l'administration et aux finances le mandat de faire les démarches nécessaires pour que la phase II du nouveau campus apparaisse au plan quinquennal d'investissement 1982-1987 du ministère de l'Éducation du Québec;

- réaffecté M. Franklin Midy au département des sciences religieuses et déterminé les conditions de cette réaffectation;

- autorisé la signature des effets bancaires, suite à la nomination de M. Marcel Belleau au poste de directeur des services financiers;

- adopté une résolution de remerciement à M. Edmond Labelle, suite au départ de celui-ci de son poste d'Ombudsman.



M. André Dupras

Film-forum le 22 janvier

La guérison d'enfants autistiques

En collaboration avec Ginette Paris, du module de psychosociologie, invités de marque ce vendredi 22 janvier à 20 heures en la salle Marie Gérin-Lajoie: **Suzi et Barry Neil Kaufman**, psycho-thérapeutes de New-York, qui y présenteront leur film «Son Rise» témoignant de la méthode thérapeutique qu'ils ont mise au point pour ramener leur fils autistique à la vie normale. Télédiffusé à deux reprises aux États-Unis, ce document s'est vu décerner les trophées Christopher et Humanitas. Très controversée à l'origine, l'approche «Kaufman» est actuellement au programme de 250 universités américaines.

Les professeurs et étudiants des modules de psychologie, de psychosociologie, d'enseignement à l'enfance inadaptée seront sans doute particulièrement intéressés par l'aventure des Kaufman avec leur fils Raun atteint de cette maladie jusqu'alors dite incurable et irrécupérable: l'autisme infantile. Dans un livre qui porte le même titre que le film, les Kaufman relatent comment ils

ont décidé de créer leur propre programme «OPTION» fondé sur la philosophie du choix et solidement ancré dans une attitude d'amour, d'acceptation inconditionnelle de ce qui est, de confiance totale en soi-même et en l'autre, de foi en l'impossible.

Les Kaufman ont également publié «A Miracle to Believe In» qui raconte l'histoire de l'évolution d'un autre enfant autiste «Robertito» et «To Love Is To

Be Happy With» dans lequel le processus de choix est amplement décrit.

La conférence pourra être entendue en anglais et en français grâce au système de traduction simultanée et sera suivie d'une période d'échanges avec l'auditoire. Coût de participation: 10\$. On peut réserver les billets au guichet du Marie Gérin-Lajoie (pavillon Jasmin) jeudi et vendredi ou au 270-4321.

D.N.

Commission des études

Lors de son assemblée régulière du 12 janvier dernier (assemblée ajournée au 19), la commission des études a:

- donné un mandat au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, et au secrétaire général, pour étudier les procédures de nomination des membres des sous-commissions et du comité des services à la collectivité;

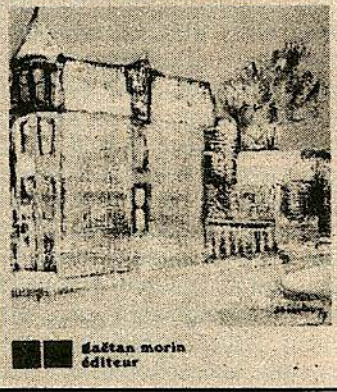
- adopté des éléments d'une politique d'évaluation des programmes des études;

- recommandé au conseil

d'administration la nomination de M. Mauro Malservisi, à titre de responsable du département de linguistique;

- approuvé les modifications proposées au programme de baccalauréat d'enseignement en activité physique;

- recommandé au CA l'approbation, pour l'année 1982-83 de politiques d'admission, de contingentement et de sélection pour des programmes de premier cycle à la famille formation des maîtres et à celle des sciences humaines.

Joseph H. Chung
Dominique Achour
Alain Lapointe**ÉCONOMIE
URBAINE**

Pourquoi, au cœur des grandes villes, construit-on de hauts édifices au-dessus des autoroutes ou des voies ferrées? Isolée du contexte, la question paraît relever de l'anecdote. Mais dans son cadre d'étude, celui de l'ouvrage «Économie urbaine», édité chez Gaétan Morin & Associés, Chicoutimi, 1981, l'affectation du sol urbain entre diverses utilisations possibles offre en soi ample matière à réflexion. C'est un des nombreux champs d'analyse des auteurs, les professeurs-chercheurs Joseph-H. Chung, directeur du LARSI, Alain La-

pointe (HEC) ancien directeur du LARSI, et Dominique Achour (U. Laval).

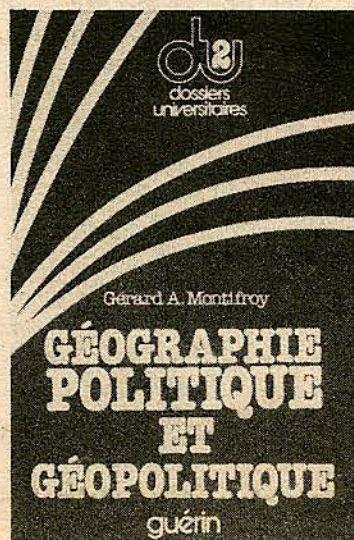
Le volume se divise en trois parties: la ville et la croissance de l'économie locale, la ville et l'allocation de l'espace urbain, le secteur public.

Les auteurs définissent d'abord la ville en tant qu'unité spatiale économique: qu'est-ce que la ville? en quoi consiste le système urbain? Ils expliquent par quels mécanismes s'effectuent la croissance et l'évolution de l'économie locale. Comme cette croissance s'accompagne d'une hausse de la demande d'espace urbain, les auteurs examinent comment le sol se répartit entre les routes, l'habitation, le commerce, l'industrie, et autres activités. Passant en revue diverses théories d'essor urbain, ils déplorent l'absence d'une théorie générale. Ils abordent le fonctionnement du marché de l'habitation — le processus du développement résidentiel — et situent ses rapports avec l'ensemble de l'économie.

Dans la deuxième partie, le transport urbain fait l'objet d'un intérêt particulier. Il s'agit du transport des personnes par auto ou autres moyens collectifs à l'intérieur d'une région urbaine. Partant de la situation d'ensemble du Cana-

da, les auteurs examinent les facteurs de demande, ainsi que d'offre à court et à long termes en matière de transport urbain. Ils traitent entre autres du problème des embouteillages. Enfin, considérant la ville comme institution publique, ils se penchent sur les principaux aspects du financement municipal: quels rôles budgétaires sont dévolus à l'Etat? au palier municipal? comment dispenser les services publics? comment les financer? Le livre se termine par un examen de la politique économique urbaine, de ses objectifs ultimes et des conditions pour un optimum social dans la production des biens publics.

C.A.



Dans la collection «dossiers universitaires» vient de paraître chez Guérin «Géographie politique et géopolitique». Gérard A. Montifroy, chargé de cours à l'UQAM, signe l'ouvrage dont on dit en préface qu'il est rédigé dans un «style clair et précis», selon «un schéma bien charpenté», et qu'il «ouvre la voie à une meilleure compréhension des rapports homme-espace à la fois sur le plan global et local», (Dale C. Thomson, professeur de science po., Université McGill).

L'ouvrage qui s'adresse, au premier chef, aux étudiants et aux professeurs est fait de telle sorte qu'il peut à la fois servir d'outil de référence et de cahier de notes. Chaque page imprimée est suivie d'une page blanche. L'idée est-elle nouvelle? En tous les cas, elle est intéressante.

Le titre indique bel et bien ce dont l'auteur va parler. Mais qui peut faire exactement la différence entre géographie politique et géopolitique? Cette différence est-elle formelle ou plus accentuée? M. Montifroy répond à cela, en s'attaquant d'abord à la définition des mots. «Définir le sens des mots, constitue de toute évidence une première nécessité». Il replace ensuite ces concepts dans le temps: «...la Géographie politique naît avec Turgot au XVIII^e siècle, la «Geopolitik» naît avec Kjellen et Haushofer au XX^e siècle.»

Puis, il resitue Géographie politique et Géopolitique dans

l'espace: «C'est-à-dire qu'une population devenue importante dans un espace géographique donné, entre naturellement en conflit avec une autre population constituant un autre Etat, menant des visées souvent semblables sur des franges territoriales, au départ marginales pour chacun d'eux. Le facteur temps va accentuer la poussée de phénomène polémologiques, engendrant des concepts géopolitiques qui, souvent, ne trouvent comme issue (provisoire) que le conflit».

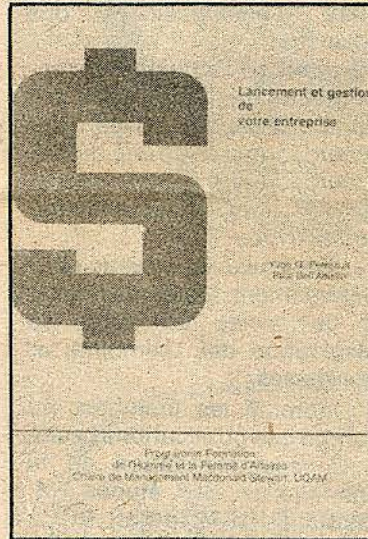
Ce qui l'amène à poser les - **Géographie politique** = inventaire=état statique.

- **Géopolitique** = mode d'action=état dynamique.

L'ouvrage est découpé en trois parties distinctes: les Bases, les Faits, les Sens. Gérard A. Montifroy explique qu'il a délibérément écarté une progression chronologique «scolaire» pour mettre l'accent «sur la logique des problèmes».

«Géographie politique et Géopolitique» est en librairie au coût approximatif de 15\$.

H.S.



Vous serez patronne, ma fille. Vous serez patron, mon

fil. Mais avant de vous engager, accordez-vous quelques instants de réflexion, faites un retour sur vous-même pour voir si vous êtes dans la bonne voie.

L'ouvrage «Lancement et gestion de votre entreprise» (Programme de formation de l'homme et de la femme d'affaires, chaire MacDonald-Stewart, UQAM), par les professeurs Yvon-G. Perreault et Paul Dell'Aniello, des sciences administratives, veut être un guide pratique sous forme de questions-réponses aux problèmes courants que doit résoudre celui ou celle qui met sur pied sa propre entreprise ou en achète une. D'abord est-on bien sûr de ce qu'on cherche, est-ce qu'on est prêt à assumer des responsabilités d'entrepreneur? Que faut-il savoir sur le financement, sur le rendement à l'investissement, sur la localisation de l'entreprise, sur la forme juridique à choisir, sur l'exploitation d'une franchise, sur les achats, les prix; sur la sélection et l'entraînement du personnel; sur le fonctionnement comptable; sur les lois et règlements, l'impôt, les assurances. Et autres problèmes de gestion!

Le livre se termine par un formulaire de vérification, sorte d'auto-examen de passage. Avoir les bonnes réponses, si ce n'est pas là garantie de réussite, c'est du moins un salutaire effort pour mettre toutes les chances possibles de son côté.

L'ouvrage est une adaptation québécoise du traité «Starting and Managing a Small Business of Your Own» de l'organisme américain «Small Business Administration». C'est aussi le troisième de la collection éditée par la chaire de management MacDonald-Stewart.

C.A.

**CAFE DE
ZORBA**

1748 Saint-Denis Montréal 844-8398

Spécialités grecques

- souvlaki brochette
- souvlaki pita
- brochette de poulet
- brochette de filet mignon
- salade grecque «tout format»
- pâtisseries grecques
- vins grecs

Aussi: mets canadiens

Réduction de 10%
sur la nourriture,
sur présentation de la carte
étudiante de l'UQAM

clinique dentaire les atriums
870 est. de maisonneuve.
c.p.123. montréal. h2l 1y6
842-9557

jacques cournoyer, dentiste
paul lacoste, dentiste

Yves Papillon, avocat

Suite 201
315 est, boulevard Dorchester
Montréal

Tél.: 844-8804